



Prospective/ Prospective/ Prospectiva

Recrudescence de la pauvreté urbaine en Suisse: L'animation en tant qu'action communautaire auprès des familles sans-abri

Sylvia Garcia Delahaye

Haute école de travail social de Genève, HES-SO, Suisse
sylvia.garcia@hesge.ch

Caroline Dubath

Haute école de travail social de Genève, HES-SO, Suisse
caroline.dubath@hesge.ch

L'animation socioculturelle offre des nouvelles opportunités d'accompagnement social « sur mesure » aux communautés sans-abri de Suisse. Une équipe pluridisciplinaire de la Haute école de travail social de Genève, composée de chercheuses et d'artistes a enquêté sur la thématique particulièrement taboue de la pauvreté infantile dans ce pays riche. Au travers d'une méthodologie participative éprouvée, Ma Voix en Images, cet article présente les dimensions de la pauvreté et les solutions pour la contrer identifiées par les enfants, les jeunes et leurs parents ayant l'expérience de la grande pauvreté. Il s'intéresse au travail réalisé par des associations engagées auprès de ces publics dont l'action est inspirante pour contribuer à transformer les pratiques actuelles et futures du travail social.

Mots-clés : grande pauvreté, villes, itinérance, familles, action communautaire.

Sociocultural community development offers new opportunities for social support «tailor-made» to the homeless communities of Switzerland. A multidisciplinary team of researchers and artists from the Geneva School of Social Work has investigated the particularly taboo theme of child poverty in this rich country. Through a proven participatory methodology, My Voice in Images, this article presents the dimensions of poverty and solutions to counter it identified by children, youth and their parents with experience of great poverty. It focuses on the work carried out by associations committed to these audiences whose action is inspiring to contribute to transform current and future practices of social work.

Keywords: extreme poverty, cities, homelessness, families, community action.

La animación sociocultural ofrece nuevas oportunidades de acompañamiento social « a medida » a las comunidades sin hogar de Suiza. Un equipo multidisciplinario de la Escuela Superior de Trabajo Social de Ginebra, compuesto por investigadoras y artistas, investigó el tema particularmente tabú de la pobreza infantil en este país rico. Mediante una metodología participativa probada, Mi Voz en Imágenes, este artículo presenta las dimensiones de la pobreza y las soluciones para contrarrestarla identificadas por los niños, los jóvenes y sus padres que han experimentado la gran pobreza. Se interesa por el trabajo realizado por asociaciones comprometidas con estos públicos cuya acción es inspiradora para contribuir a transformar las prácticas actuales y futuras del trabajo social.

Palabras clave : pobreza extrema, ciudades, personas sin hogar, familias, acción comunitaria.

Introduction

Le travail social se compose en Suisse de trois métiers historiques : l'animation socioculturelle, le service social et l'éducation sociale. Les possibilités de participation des publics du travail social, en particulier des enfants et des jeunes (E&J), dans la définition des problématiques qui les concernent et des solutions (*facteurs de conversion*¹) pour les contrer (politiques publiques, prestations et actions) sont des questions renouvelées depuis la pandémie du Covid à travers la reconnaissance non seulement de l'existence de la pauvreté infantile dans ce pays riche, mais surtout de sa difficile réduction avec les modèles et moyens d'intervention actuels (Garcia Delahaye et al. 2024, Höglinger et al. 2024). Pourtant, la participation des E&J constitue un droit fondamental et inconditionnel, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE, art. 12 et suivants) et aux trois piliers fondateurs des politiques de l'enfance et jeunesse en Suisse (participation, protection et encouragement)². La participation se veut au cœur de l'intervention sociale en tant que valeur (dimension constitutive) et principe d'action (dimension instrumentale) devant garantir la qualité des services offerts ainsi que la résilience des institutions publiques et parapubliques. Cependant son opérationnalisation est défailante étant donné la difficulté d'inclure réellement les E&J au sein des services sociaux, notamment de l'aide sociale, de l'aide aux migrants (Höglinger et al. 2024) et de l'aide d'urgence (Amarelle et Zimmermann 2024).

Du fait de ses valeurs et principes d'action, l'animation socioculturelle devient aujourd'hui une source d'inspiration importante pour les autres métiers du travail social, malgré le besoin de renforcer encore la participation effective au sein de sa pratique (Gerodetti et al. 2021). Plusieurs associations reconnaissent le potentiel de l'animation socioculturelle en développant des modèles d'intervention plus agiles d'accompagnement collectif et individuel de populations pauvres et marginalisées, basés sur leur droit de participation, y compris au sein des services sociaux « classiques » (Garcia Delahaye et Dubath 2023a). Les pratiques mises en œuvre introduisent de nouvelles manières de « faire du travail social » qui associent étroitement ses trois métiers historiques constituant ainsi un terrain d'innovation fertile pour revisiter le sens de l'action sociale en Suisse.

Cet article se centre sur la pauvreté qualifiée de « visible », au sens de « flagrante » ou « évidente », qui rappelle la pauvreté « extrême » des pays en développement ou la grande pauvreté en Europe³ et qui comporte l'expérience du sans-abrisme telle que définie par la typologie ETHOS⁴ élaborée par la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les personnes sans-abri⁵ (FEANTSA). La pauvreté visible se manifeste par le cumul d'entraves et de discriminations et génère des problématiques complexes et interreliées demandant un accompagnement multithématique.

1. En référence à l'approche des capacités de Sen (1999 & 2009), les facteurs de conversion renvoient à deux dimensions pour les E&J : la première est intrinsèque à l'individu (conditions physiques, aptitudes intellectuelles, talents, etc.) alors que la deuxième implique son environnement de vie (famille, environnement social et politique, politiques publiques et institutions existantes) (Garcia Delahaye et Dubath 2023a).

2. <https://www.politiqueenfancejeunesse.ch/themes-et-reglementation/definitions/la-politique-de-lenfance-et-de-la-jeunesse-aperçu>

3. En France, la grande pauvreté est définie comme la combinaison des faibles revenus et des privations matérielles et sociales sévères (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/S371273?sommaire=S371304>).

4. *European Typology on Homelessness and housing exclusion*.

5. Selon la FEANTSA, les personnes sans-abri sont celles qui vivent notamment dans la rue ou en hébergement d'urgence (https://www.feantsa.org/download/fr___2525022567407186066.pdf).

S'appuyant sur les images élaborées par les E&J ainsi que quelques parents dans le cadre d'une recherche participative⁶, cette contribution définit la pauvreté infantile visible à partir de leur voix et met en lumière leurs savoirs expérientiels grâce à leur rencontre dans des dispositifs d'accueil « bas seuil » de deux villes de Suisse romande : Genève et Lausanne. En s'intéressant à ces dispositifs d'hébergement d'urgence et aux espaces d'animation socioculturelle créés, un questionnement est porté sur l'intervention sociale et les politiques publiques œuvrant ou devant œuvrer à l'amélioration des conditions de vie et au respect des droits des mineurs sans-abri. Nos interrogations se centrent sur les potentialités de l'animation socioculturelle en tant qu'espace d'accueil inconditionnel et action communautaire répondant avec les publics à des problématiques qui se complexifieront dans les années à venir.

Considérations théoriques, méthodologie et échantillon

Ma Voix en images (schéma 1) est la méthodologie participative de cette recherche qui s'articule autour de quatre étapes graduelles. Des observations de terrain constituent la première étape permettant de rencontrer les publics et de tisser des liens afin de créer un espace de confiance. Dans un deuxième temps, avec le soutien de jeunes co-chercheurs, des ateliers de création d'images photographiées ou filmées sont réalisés. Au moyen d'une approche inductive, le processus se déploie de façon itérative entre les différents terrains et amène la méthodologie à évoluer et se consolider.

Ainsi, les premiers ateliers sont articulés autour de la question : *Pour toi, c'est quoi la pauvreté des E&J en Suisse ?* Alors que les derniers s'intéressent à la question du bien-être des E&J. Cette évolution s'appuie sur l'analyse continue des résultats de recherche amenant à considérer l'approche par les capacités de Sen (1993). Cette approche permet, d'une part, de comprendre les privations en tant que libertés entravées (d'être, de faire et de devenir) et, d'autre part, d'identifier collectivement des solutions (facteurs de conversion) pour contrer la pauvreté. Elle comprend le bien-être conçu non plus à travers la possession de biens et services (approche classique), mais à travers la compréhension de la manière dont les libertés effectives (capacités) fonctionnent ensemble dans des contextes qui ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Ceci est particulièrement pertinent pour l'analyse des capacités évolutives des E&J (*being & becoming*) (Biggeri et al. 2011) et, en particulier, de ceux qui vivent le sans-abrisme en Suisse.

La troisième et quatrième étapes prennent la forme d'un jeu tout public s'adressant dans un premier temps aux E&J, puis dans une seconde itération, aux adultes (parents, professionnels, politiques, etc.) pour tenir compte de l'objectivité positionnelle⁷ différenciée entre E&J et adultes (Sen 2009). Ces deux dernières étapes, qui se présentent comme une restitution auprès des publics, visent à vérifier les résultats de recherche, à approfondir et à intégrer les connaissances complémentaires des différentes parties prenantes. Ces cycles de restitution donnent lieu à la consolidation des dimensions de la pauvreté et des privations identifiées par les E&J ainsi qu'à une recherche collective de solutions adaptées et des capacités devant être renforcées. Les

6. Participation des enfants et des jeunes à la construction de connaissances sur la pauvreté infantile en Suisse et à la définition de politiques publiques les concernant : à la recherche d'une méthodologie adaptée, financée par le Fonds National Suisse de la recherche (FNS).

7. « C'est-à-dire les difficultés, notamment de participation, liées à des caractéristiques personnelles telles que l'âge, la classe sociale et le genre, tout comme les préférences adaptatives qui en découlent (Garcia Delahaye et Dubath, 2023b, en référence à Sen 1992).

quatre étapes s'inscrivent dans une démarche de recherche participative en travail social visant l'émancipation des E&J touchés par la pauvreté.

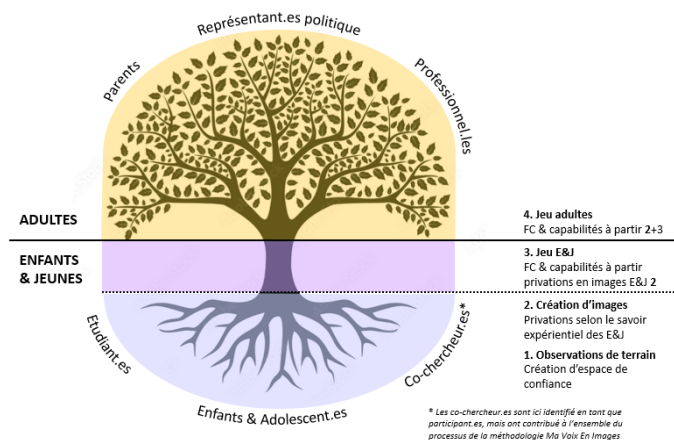


Schéma 1. Méthodologie Ma Voix en images

Dans cet article, nous nous centrons sur les données produites lors d'ateliers menés dans des dispositifs d'accueil « bas seuil » de Suisse romande, soit des hébergements d'urgence et des espaces d'accueil universel destinés aux familles bénéficiaires de ces hébergements ou d'appartements relais, ce qui révèle, à partir des savoirs expérientiels des E&J et de leurs parents, les caractéristiques de la pauvreté infantile visible en Suisse. L'ensemble des bénéficiaires de ces dispositifs a connu un parcours migratoire et la grande majorité ne dispose pas de permis de séjour ou d'établissement régulier. Toutes les familles rencontrées sont en situation de logement non autonome. Une grande partie d'entre elles est mise à l'abri dans des hébergements d'urgence, proposant des horaires restreints. Certaines familles résident dans des appartements relais à loyer modéré, dont elles peuvent disposer pour une durée maximale de deux ans.

La récolte de données s'est déroulée dans ces dispositifs à travers l'observation, la réalisation de cinq ateliers de création d'images et d'une partie de jeu de restitution mettant en discussion les résultats de la recherche. Afin de mieux comprendre le sens de l'action déployée, nous avons également mené des entretiens informels auprès des professionnels accompagnant les bénéficiaires dans ces différents dispositifs.

En référence aux politiques de l'enfance et de la jeunesse en Suisse, cette recherche s'intéresse aux E&J âgés de moins de 26 ans. L'échantillon se compose de 50 E&J âgés de 4 à 25 ans. La prise en compte de la voix des E&J et de celle de quelques parents (10), principalement des mères, permet d'aborder la problématique de la pauvreté infantile visible dans une perspective intergénérationnelle et intersectionnelle (Bereni et al. 2012).

Pauvreté infantile et sans-abrisme : l'impensé des politiques publiques

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS 2022), la pauvreté absolue et relative touche respectivement 8% et 16% de la population suisse et le risque de pauvreté est plus saillant parmi les E&J âgés de 0 à 17 ans (17.2%) (OFS 2022). Une étude récente de l'UNICEF (2023) classe

la Suisse au 36^e rang sur 39 pays parmi les pays de l'OCDE ayant fourni le moins d'efforts pour diminuer le risque de pauvreté infantile⁸, alors qu'elle a augmenté de 10% au cours de la dernière décennie.

Ces mesures quantitatives de la pauvreté infantile qui sont qualifiées d'« objectives », ne comptabilisent pas les E&J vivant avec leurs familles dans des hébergements d'urgence ni leur expérience spécifique. Cette population « hors radar » constitue pourtant le groupe le plus exposé aux privations multiples. Selon une étude récente (Dittmann et al. 2022) le sans-abrisme est considéré plus significatif en Suisse romande et particulièrement dans les villes de Genève et Lausanne. Cette étude ciblant principalement les hommes de plus de 40 ans, groupe majoritaire parmi l'ensemble de la population sans-abri, ne permet pas d'appréhender la réalité des familles et plus spécifiquement des E&J, des filles, des adolescentes et des jeunes mères. Le même constat s'applique à une autre recherche récente évaluant les dispositifs d'hébergement d'urgence du canton de Vaud (Guthjahr et al. 2023), qui révèle, de manière congruente avec nos résultats de recherche, des conditions de vie singulièrement péjorées pour trois groupes : les femmes sans-abri, les travailleurs en hébergement d'urgence et les personnes toxicodépendantes.

Le nombre de personnes concerné par le sans-abrisme reste difficile à évaluer sur l'ensemble du territoire en l'absence de recensement systématique⁹. Certaines lois cantonales récentes¹⁰ mettent en avant l'intérêt d'une telle démarche sans pour autant répondre aux besoins spécifiques notamment en matière d'hébergement des mineurs. Ainsi, des familles avec enfants dorment dans la rue faute de places disponibles dans les hébergements d'urgence et d'une politique coordonnée de mise en œuvre des droits de l'enfant ciblant spécifiquement celles et ceux vivant des privations extrêmes. Il faut souligner que ces E&J ne possèdent pas d'autorisation pour séjourner plus de trois mois en Suisse.

Parmi ces migrants, la communauté Rom est plus connue en raison de l'activité de mendicité exercée dans l'espace public par les parents (Colombo 2015). La pauvreté visible de cette population européenne, qui représente le plus large groupe ethnique minoritaire d'Europe, ne donne pas lieu pour autant à des mesures ciblées en Suisse, contrairement à la Commission européenne qui a lancé en 2020 un plan d'action de soutien spécifique de cette communauté durant 10 ans¹¹. Ce plan, poursuivant l'objectif premier du développement durable des Nations Unies¹² (élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), met en avant des secteurs d'intervention prioritaires pour cette communauté tels que l'inclusion, la participation, l'éducation, l'emploi, la santé et le logement, en reconnaissant qu'elle fait partie des plus vulnérables, marginalisées et exclues¹³. Certains chercheurs en sociologie urbaine en parlent comme les *Outcasts of Europe*¹⁴ et les parias des villes (Wacquant 2008). Ceci soulève la question

8. <https://www.unicef.org/innocenti/media/3301/file/UNICEF-Innocenti-Report-Card-18-Child-Poverty-Amidst-Wealth-Exec-Summary-2023.pdf>

9. Selon les données disponibles à Genève, il y aurait aujourd'hui dans ce canton 1500 personnes sans-abri, 530 places d'hébergement d'urgence, 95 familles mises à l'abri et 200 familles sans-abri en liste d'attente. Ces personnes proviennent à 65% d'Europe, 15% d'Asie, 15% d'Amérique latine et 5% d'Afrique (Pignon 2024), <https://www.hesge.ch/hets/la-hets-geneve/notre-actualite/evenements/atelier-opejf-etre-sans-abri-geneve-ruptures-familiales-sociales-precoces>.

10. À l'instar de la Loi d'aide aux personnes sans-abri (LAPSA 12911X) du canton de Genève <https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L12911.pdf>.

11. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/api/files/document/print/en/ip_20_1813/IP_20_1813_EN.pdf

12. <https://sdgs.un.org/fr/goals/goal1>

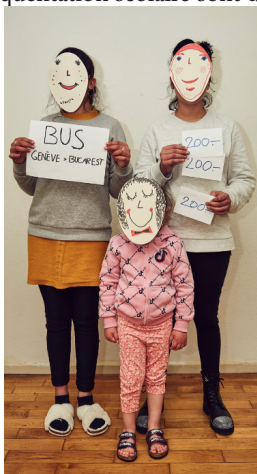
13. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/eurasia/LeavingNoOneBehindinthe2030Agenda_Roma-inclusion-in-Europe.pdf

14. <https://circusbazaar.com/the-romagypsies-outcasts-of-europe/>

du droit à la ville (Lefebvre 1991) de cette communauté visible dans l'espace public et dont l'activité de mendicité est systématiquement interdite et punie par les autorités en Suisse¹⁵.

La communauté Rom n'est pas la seule présente dans les hébergements d'urgence ni à vivre des discriminations de toutes sortes. Des familles provenant d'autres communautés et régions du monde y sont aussi hébergées et sont confrontées à des problèmes communs peu et mal adressés par les politiques publiques actuelles tels que les difficultés à obtenir une autorisation de séjour, un emploi déclaré et un logement adapté, les entraves à la scolarisation et à l'égalité des chances pour les E&J ainsi que la discrimination, le rejet (aporophobie¹⁶) et la punition (Wacquant 2008 & 2014) du fait d'être en situation de pauvreté visible.

Selon l'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle (IPM)¹⁷, le logement tout comme les années de scolarisation et la fréquentation scolaire sont des indicateurs mesurant la pauvreté



Retour à Bucarest

*« J'ai besoin d'argent pour retourner en Roumanie en bus. C'est trop difficile ici. On n'a pas de maison, on ne sait pas où on va dormir le soir. On doit rentrer à Bucarest en bus parce que quelqu'un a mis le feu à notre caravane »
(participantes, âgées de 4 à 19 ans).*

dans les pays en développement à partir de trois dimensions : santé, éducation et standards de vie (dont la qualité du logement). C'est pourquoi, face à la situation de grande pauvreté de certaines communautés en Europe, certains auteurs estiment que l'IPM devrait également servir de base pour la mesure de la pauvreté dans les pays du Nord (Ivanov et al. 2013). En outre, le dernier rapport spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains souligne le logement décent comme composant incontournable du droit à un standard de vie adéquat et du droit à la non-discrimination¹⁸.

15. Notamment à Genève avec la loi LPG (E405) qui a été suspendue en janvier 2021 par la Cour européenne des droits de l'homme et reformulée en décembre 2021 (PL12881) pour non plus « interdire » mais désormais restreindre cette activité dans l'espace public, en particulier dans les quartiers « chics ».

16. Cortina (2022) définit l'aporophobie comme la peur et le rejet social, institutionnel et politique des personnes pauvres.

17. <https://ophi.org.uk/global-mpi>

18. « Breaking the cycle: ending the criminalization of homelessness and poverty » <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session56/advance-versions/a-hrc-56-61-add-3.pdf>.

Animation socioculturelle et sans-abrisme en contexte de développement urbain intense

L'essor des villes romandes et plus particulièrement de Genève n'échappe pas aux dynamiques spatiales complexes et aux processus inégalitaires de développement urbain réunissant par ses assemblages (McFarlane 2011) différents paradoxes tels que la prospérité et la pauvreté, les loisirs et l'oisiveté, les aspirations et les luttes (Jha et al. 2025). Dans ce contexte, les animateurs socioculturels sont appelés à jouer le rôle de facilitateurs (Gillet 1995 et 1996) des processus de reconfiguration de la ville, qui est pour l'heure centré sur l'accueil des habitants des nouveaux quartiers et sur l'apaisement des habitants des quartiers réaménagés.

Les personnes sans-abri sont les oubliées de ces processus et de la « fabrique » de la ville. Pour preuve, certains bâtiments situés dans des zones de développement prioritaire et attribués temporairement à des associations proposant des hébergements d'urgence sont finalement démolis et remplacés par d'autres bâtiments destinés au logement social selon des critères de sélection et d'attribution précis : permis de séjour, ancienneté de la demande, contacts au sein des services, etc. (Jha et al. 2025).

Genève est marquée par une crise du logement qui impacte aussi le secteur des hébergements d'urgence et qui se manifeste par l'installation de campements de fortune dans l'espace public abrité occupé par des familles sans-abri¹⁹ (Jha et al. 2025). Cette situation crée des tensions dans plusieurs quartiers du centre-ville avec les habitants et les travailleurs sociaux, dont les animateurs socioculturels²⁰. Certaines adaptations sont effectivement nécessaires pour pouvoir travailler avec des populations mouvantes (voire « volatiles »), non francophones et avec des besoins multiples depuis la valeur et le principe d'action de la participation des publics.

Plusieurs associations relèvent le défi en fournissant un travail agile permettant de développer l'intervention en fonction des besoins identifiés. Leur action met le doigt sur les failles des dispositifs sociaux existants notamment de l'aide sociale qui ne répondent pas à leur finalité de protection des personnes aux prises avec la pauvreté, la misère et l'exclusion²¹. En effet, les familles sans-abri rencontrées, en situation irrégulière, ne peuvent pas y recourir et n'y ont pas recours. Elles ont plutôt accès à des dispositifs « bas seuil » de distribution d'aliments, voire de repas, et de mise à l'abri, quand il y a de la place, dans des hébergements d'urgence. Ces dispositifs reposent sur une approche humanitaire et ponctuelle de l'action sociale.

Les associations rencontrées développent des modèles d'intervention visant à accompagner les personnes vers une autonomie par la reconnaissance et l'affirmation de leurs droits. Elles développent, en parallèle à l'hébergement d'urgence, des espaces d'accueil universel destinés aux parents et enfants notamment la journée pendant les vacances scolaires. Elles offrent à partir d'un seul lieu (« guichet unique ») à la fois un espace de loisirs et d'orientation sociale visant à répondre aux problématiques exprimées par les différents membres de la famille, grâce à une équipe réunissant les trois métiers historiques du travail social et des médiateurs culturels. La pierre angulaire de l'intervention repose sur une posture militante des professionnels en référence au travail social communautaire (Garcia Delahaye et Dubath 2023a, Maisin et al. 2019) ou à « l'animation en tant qu'action communautaire » :

19. <https://www.lemanbleu.ch/fr/Actualites/Geneve/25-familles-roms-dorment-dans-la-rue.html>

20. <https://www.tdg.ch/a-saint-jean-la-ville-installe-des-jeux-pour-deloger-des-roms-864340865447>

21. https://skos.ch/fileadmin/user_upload/skos_main/public/pdf/grundlagen_und_positionen/themen/Sozialhilfe/chsh-broschur-2202-F-220325-web.pdf

L'action communautaire se réfère à toute initiative émanant d'une communauté (local, d'identité ou d'intérêts) ou d'institutions publiques, par l'entremise de professionnels, en vue d'apporter une solution collective à un problème social ou à un besoin commun. Son histoire est multiple et, dans certains pays, documentée de manière fragmentaire. Elle peut adopter une stratégie consensuelle, conscientisante, voire conflictuelle, toujours en partant du principe que les citoyens sont les meilleurs experts de leur vécu, qu'ils possèdent des ressources et que les processus créés par l'action renforcent leur pouvoir d'agir (Lafortune et Antoniadis 2018).

C'est au sein de ces associations que nous avons coconstruit avec les E&J et leurs parents les dimensions de la pauvreté infantile visible ainsi que les solutions nécessaires (facteurs de conversion) pour pouvoir la contrer nous amenant à définir la grande pauvreté ou la pauvreté extrême qui concerne les E&J d'un pays riche, au-delà du tabou qu'elle représente.

Définition de la pauvreté « visible » par les E&J et leurs parents

Les résultats de recherche mettent en lumière le caractère multidimensionnel de la pauvreté infantile (cf. schéma 2), qui est répertorié dans cinq dimensions interreliées : 1) privations matérielles, 2) opportunités entravées, 3) cadre familial affaibli, 4) relations sociales limitées et 5) citoyenneté empêchée.

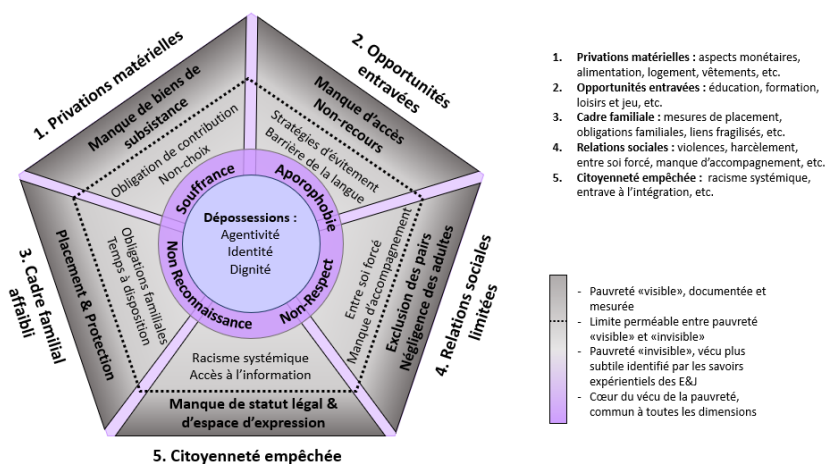


Schéma 2 : Dimensions multiples de la pauvreté infantile

Ces dimensions sont présentes dans le discours de l'ensemble de la population rencontré, mais prennent des formes spécifiques en fonction des contraintes de vie individuelles et collectives. En effet, chacune de ces dimensions se déploie dans un continuum qui va de la pauvreté visible à celle invisible avec une limite perméable entre ces deux, constituant le socle des résultats de recherche et de l'analyse portée avec les participants. Lors des ateliers, les situations de pauvreté « flagrante » étaient fréquemment décrites en référence à la mendicité, au sans-abrisme ou encore aux grandes privations matérielles (ex. : manque de nourriture). Ainsi, par distinction avec une expérience de pauvreté plus « subtile » (ou « invisible »), nous avons choisi de la nommer pauvreté visible.

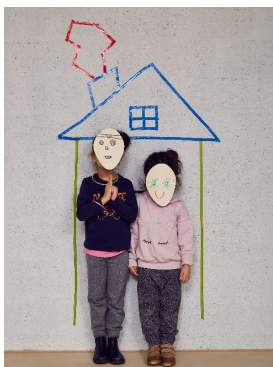
Nous observons que le vécu des E&J expérimentant des situations de pauvreté extrême est peu considéré dans l'élaboration des politiques publiques ciblées. Cette situation amène à souligner un paradoxe s'inscrivant au croisement du tabou existant en Suisse sur la pauvreté (Ostorero 2007) et de l'aporphobie vécue par les personnes touchées (Cortina 2022) menant à l'invisibilisation de l'expérience des E&J pourtant en situation de pauvreté visible.

Cette recherche ambitionne précisément de définir et conceptualiser la pauvreté au prisme du regard des E&J concernés. Il convient donc de mieux connaître leur vécu afin de l'inclure dans les politiques publiques et de mener des interventions ciblées et pertinentes. Il faut rappeler les obligations de la Suisse en la matière qui, selon la CDE, doit « garantir une vie sûre et digne aux enfants en leur assurant le droit de pouvoir grandir en bonne santé, en sécurité, en étant écoutés et traités de manière égale »²². De même, l'article 12 de la Constitution suisse qui vise à garantir une existence conforme à la dignité humaine, prévoit « (qu') il faut prendre en compte ses besoins particuliers et veiller à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit respecté en tout temps » (Amarelle et Zimmermann, 2024, p. 17).

Les images créées par les E&J autour de questions de pauvreté et de leur bien-être montrent que ces deux concepts constituent les deux faces d'une même pièce. En effet, les réponses s'articulant à ces deux notions nous invitent à penser que de réfléchir à partir des privations ou à partir des aspirations nous amènent sur le même chemin, celui des capacités ou des libertés, qui sont évolutives pour les E&J (*being & becoming*) et qui nécessitent un renforcement conséquent afin de rompre la fatalité et l'héritage de la pauvreté et de rendre les droits de l'enfant effectifs (Garcia Delahaye et al. 2024). Les dimensions énoncées plus haut peuvent être analysées en élucidant ce qu'elles représentent en termes d'expérience pour les E&J bénéficiaires des dispositifs bas seuil vivant la pauvreté visible.

Privations multiples : le logement au croisement des dimensions de la pauvreté visible

Au vu de l'expérience de sans-abrisme des familles rencontrées, la problématique du logement est présente autant dans le discours des E&J que des parents, comme privation centrale, révélateur social des conditions d'existence précaires et composant indispensable du bien-être. Or, si le logement constitue une exigence matérielle fondamentale, cette privation accentue toutes les autres dimensions de la pauvreté démontrant leur interdépendance.



Une maison

« Une maison, un lit tout bien chaud. Un appartement aussi ce serait bien »
(trois E&J, âgés 5 à 12 ans).

Lors des ateliers, la conscience du droit fondamental à un logement décent amène les participants à évaluer spontanément certains dispositifs d'hébergement d'urgence. Bien que

22. <https://www.zeso-magazin.skos.ch/fr/article/les-enfants-en-situation-de-pauvrete-en-suisse>

l'accueil fourni par ceux-ci permette de couvrir un besoin vital, les espaces et les horaires restreints proposés sont jugés inadaptés pour les familles. L'analyse des participants souligne la vision parcellaire des politiques publiques qui apportent une réponse minimaliste aux besoins et potentialités des E&J et de leurs parents, fréquemment apportée par des associations en lieu et place des institutions sur l'ensemble du territoire²³. Les familles avec enfants notamment en bas âge se retrouvent ainsi de nombreuses heures à errer dans l'espace public, fréquemment chasser des lieux abrités (centres commerciaux, gares, etc.) à la quête perpétuelle d'un endroit où pouvoir se réfugier.

On a de la chance avec les hébergements d'urgence, c'est sûr. Mais quand on a des enfants, ce n'est pas adapté. Ils ne sont pas équipés pour. Et il manque ce côté, pour les gens qui veulent s'en sortir, d'avoir un accès à un endroit stable pour les familles. Parce que les enfants, les canaliser c'est important. On est obligés d'attendre jusqu'à 21h la plupart des fois pour entrer dans un logement. Et surtout en période hivernale, c'est compliqué pour eux. Il fait froid. Je pense qu'ils pourraient aussi prendre en compte les enfants, les faire rentrer plus tôt au chaud, avec quelques activités ou jeux de société. Ce serait agréable (un père, âgé de 25 ans).

Plusieurs jeunes femmes participantes craignent non seulement devoir accueillir leur enfant à naître sans disposer d'un toit fixe, mais aussi l'errance induite par les horaires restreints des hébergements d'urgence. Ces témoignages mettent en exergue l'importance d'apporter un accueil et un accompagnement adapté aux E&J, aux femmes et aux familles sans abri.



Une maison pour le nouveau-né

*« J'ai besoin d'une maison pour accueillir mon enfant »
(une femme enceinte, âgée de 19 ans).*

Des espaces appropriés et la possibilité de pouvoir jouer sont reconnus unanimement comme éléments incontournables du bien-être des enfants. Il faut rappeler que le jeu constitue à la fois un droit (art. 31 CDE) et un besoin chez l'enfant (Winnicott 1971). Celui-ci est pourtant peu pris en compte dans les hébergements collectifs destinés aux familles migrantes qui n'intègrent pas systématiquement les besoins spécifiques de l'enfant ni son intérêt supérieur (art. 3 CDE) notamment dans le choix de l'emplacement ni dans l'aménagement de ces dispositifs, ce qui entrave en retour son bien-être, son état de santé et son développement (Amarelle et Zimmermann, 2024, p. 16).

23. <https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/publications/magazine-amnesty/2020-1/de-toits-en-toits>



Une maison trop petite

*« Il y a une maison avec six personnes, donc les gens ne sont pas contents parce que personne n'a sa propre chambre (...) Tout le monde voudrait avoir son espace propre. La maison est trop petite pour tout le monde »
(six E&J, âgés de 6 à 10 ans).*

Au travers du discours des E&J, nous observons que le logement inadéquat en tant que privation matérielle limite l'ensemble de leurs capacités (*being & becoming*) (Biggeri et al. 2011). En effet, celui-ci est notamment associé à la dimension des relations sociales limitées, les E&J des hébergements d'urgence ne pouvant répondre aux attentes de réciprocité sociale. Ne pas pouvoir inviter ses camarades, soit à cause des règles des dispositifs ou par embarras d'exposer son cadre de vie instable, freine le développement de liens sociaux hors communauté primaire. Ces liens sont pourtant précieux pour les E&J et leur possibilité d'intégration notamment à l'école. Lors des fêtes d'anniversaire, à cause des moyens financiers restreints, ces E&J ne peuvent pas offrir de cadeau, ce qui génère de la gêne, voire une (auto)exclusion du groupe. Les E&J comprennent vite le principe du don/contre-don et mettent en place des stratégies d'évitement pour ne pas devoir divulguer leurs conditions de vie et ainsi s'exposer à des moqueries de la part de leurs camarades. L'une des stratégies consiste à inventer une autre réalité :

La maîtresse demande : « Vous êtes partis où ? Comment c'était les vacances ? » Un enfant immigré qui est resté à l'hébergement d'urgence ne peut pas dire ça. Il est obligé de mentir. Je trouve ça affreux (une professionnelle).

Si, dans le regard d'un adulte, être habillé comme les autres n'est pas indispensable, l'expérience des E&J démontre que les implications sociales d'être identifié comme « différent » et surtout pauvre ne sont pas anodines et prennent régulièrement la forme d'harcèlement, d'exclusion et d'isolement. Ainsi, les entraves sociales vécues associées aux privations matérielles et économiques amènent à ressentir de la honte vis-à-vis de soi, du rejet vis-à-vis de sa famille et de sa communauté, ne permettant pas de construire des appartenances multiples au sein de la société. On observe ici la dimension de « citoyenneté empêchée » générant une déposssession de l'agentivité, de la dignité et de l'identité des E&J.

Les jeunes travailleurs des hébergements d'urgence

L'inadaptation des horaires d'ouverture est également présente dans le discours de jeunes travailleurs pour qui la recherche d'un « vrai » contrat de travail représente la seule opportunité de sortie de la pauvreté.



Un vrai contrat

« À gauche, il est seul et très triste car il n'y a pas de travail. À droite, il y a un patron qui l'engage avec un contrat officiel. (...) Tu peux dormir 1-3 jours dans les logements d'urgence mais après t'es dans la rue. Et y'a de la nourriture là, mais pas de travail ! Et tu peux rentrer uniquement pour la nuit ; du coup c'est hyper compliqué si tu trouves un boulot la nuit.

Tu fais comment pour dormir la journée ?

(un jeune, âgé de 25 ans).

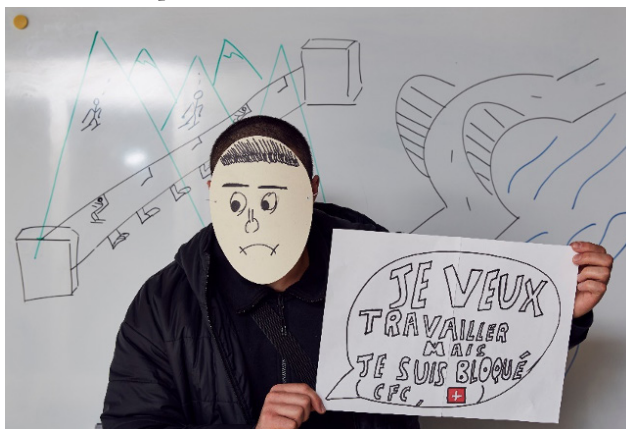
Ces jeunes viennent en Suisse à la recherche d'une vie meilleure, dans l'espoir de trouver un travail et pouvoir gagner de l'argent par eux-mêmes. Bien qu'ils mettent en avant leur capacité à aspirer, leurs attentes sont rapidement contrecarrées par la réalité du marché du travail qui laisse très peu d'opportunités en particulier aux travailleurs extra-européens, les propulsant dans l'économie parallèle hors du droit du travail.

Dans les dispositifs bas seuil, nous avons remarqué la présence de sacs de livraison de repas, mettant en lumière le phénomène de profit, d'exploitation et de maintien dans la pauvreté de la main d'œuvre étrangère. C'est pourquoi certains jeunes rencontrés soulignant les entraves d'accès au marché de l'emploi formel, nichent leur espoir dans la rencontre d'une personne de confiance capable d'offrir une chance.

Les entraves à l'obtention du titre de séjour sont souvent soulignées comme frein conditionnant « tout le reste ». Sans permis, les individus et les familles sont enfermés dans un cercle vicieux qui empêche l'accès à un logement adéquat et à un travail déclaré, tous deux s'imposant comme une condition constitutive de l'autre. Les restrictions en matière d'attribution de permis contenues dans la dernière loi fédérale sur les étrangers et l'intégration²⁴ contribuent à la précarisation des travailleurs extra-européens puisqu'ils doivent fournir la preuve de leurs activités lucratives informelles, sans interruption pendant au moins dix ans, avant de pouvoir faire la demande d'un

24. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2024/188/fr>.

titre de séjour. Cette situation est fréquente par exemple pour les jeunes mères employées dans l'économie domestique. Ne disposant pas de statut légal, les parents se voient contraints de travailler de nombreuses heures pour des salaires dérisoires.



Je suis bloqué

*« Juste de la confiance. Juste qu'un être humain ait confiance et qu'il lui donne l'occasion de faire quelque chose. Travailler, apprendre, n'importe quoi. Juste l'opportunité. Juste un être humain qui a tous ses papiers suisses lui fasse confiance »
(un jeune, âgé de 20 ans).*



Le maintien des « enfants placards » ?

*« Les enfants » ont besoin de la maman, elle ne doit pas travailler plus (...)
(quatre E&J, âgés de 6 à 8 ans).*

Cette image rappelle la situation inquiétante des « enfants placards » (Garufio et al. 2024) durant années 1960 et 1970 en Suisse. Cette appellation fait référence aux enfants venus avec

leurs parents, travailleurs saisonniers, malgré l'interdiction du regroupement familial. Ces enfants étaient cachés, enfermés dans le domicile des parents et non scolarisés ou parfois internés dans des pensionnats en France voisine. Cette situation, qui continue de marquer certains E&J dont les parents disposent d'un hébergement/chambre temporaire, met en tension la famille en introduisant des obligations pour les mineurs, dont la garde de la fratrie par l'aîné, et des risques de placement extrafamilial pour les mineurs par les services de protection de l'enfance (dimension : cadre familial affaibli).

Si le droit à la scolarité obligatoire (art. 19 de la Constitution fédérale) et à l'éducation (art. 28 et 29 CDE) s'applique à tous en Suisse, y compris pour les E&J vivant dans des centres d'hébergement, sa mise en œuvre dépend des dispositions cantonales. En théorie, les enfants sans-abri de Genève et de Lausanne doivent être scolarisés dans l'enseignement obligatoire ordinaire. Dans la pratique, cette scolarité comporte de nombreux défis (méfiance vis-à-vis de l'institution scolaire, discontinuité dans les parcours scolaires, exclusion par les pairs, temps de trajet trop important pour se rendre à l'école, difficultés à faire ses devoirs dans des hébergements d'urgence, etc.), même si elle représente la politique publique universelle en faveur de ces E&J et par conséquent le facteur de conversion structurel principal en conformité avec les droits de l'enfant.

La pauvreté visible se traduit ainsi par des freins dans tous les pôles de la société (opportunités entravées et citoyenneté empêchée) et des répercussions sur les plans social et familial (relations sociales limitées et cadre familial affaibli). C'est pourquoi les populations touchées revendiquent des actions coordonnées de reconnaissance de leurs droits effectifs à une scolarité accessible pour les enfants, à un travail déclaré pour les parents et à « une vie normale » pour l'ensemble de la famille.



Une vie normale

*“C'est le fameux serpent qui se mord la queue”.
(fille et mère, âgées de 7 et 24 ans).*

Des entraves multiples qui marquent la santé et accentuent les inégalités

Les jeunes mettent en lumière le gouffre dans lequel ils vont tomber si la vie sans-abri se poursuit.

Ce sont les conditions de vie exécrables. Les gens qui dorment où on dort. C'est comme ça qu'on passe les journées. C'est réel ! Y'en a ils se lèvent le matin pour aller travailler ou à l'école. Et y'en a ils se lèvent le matin pour attendre que le soir arrive. C'est ça en fait. Et du coup les gens ils prennent de la drogue et des fois ils volent. Et encore ça, ça va, ils volent quand ils ont les couilles de voler et sinon ils se droguent dans un coin, le temps que ça passe. (un jeune âgé de 20 ans).

Cette « chute » annoncée qui prend naissance dans les entraves multiples (ex. travail non déclaré, logement précaire, etc.), atteint profondément leurs aspirations et impacte finalement leur santé globale, pouvant entraîner certains jeunes dans des problématiques d'addiction.

Nous on est encore petits. Faut pas finir couché à se baver dessus. C'est ça le risque. On ne se sent pas partir, les gens qui se bavent dessus, ils se sont pas sentis un matin. Non, ça va tout seul. C'est à force de voir la même chose, toujours, tous les jours. (un jeune âgé de 19 ans).



Rester en vie

*« On met une tête de mort, parce que de toute façon ça mène à la mort ce train de vie là. Si on reste comme ça trop longtemps on va finir par mourir. On ne peut pas rester en vie »
(un jeune, âgé de 20 ans).*

Les mises en scène de dégradation grave de la santé et de risque prématuré de mort sont bien réelles pour les personnes sans abri, puisque leur espérance de vie est de 30 ans inférieure à la population générale (MDM)²⁵. Les femmes sont considérées comme un groupe très vulnérable (Guthjahr et al. 2023, p. 58), ce qui est confirmé par plusieurs participantes des ateliers en référence aux dispositifs d'hébergement d'urgence d'abord conçus pour accueillir les hommes²⁶. Leurs

25. En l'absence de données en Suisse, nous faisons référence à celles disponible en France où l'espérance de vie des sans abri est considérée de 49 ans : 46 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes (<https://www.medecinsdumonde.org/actualite/publication-du-11eme-rapport-sur-la-mortalite-des-personnes-sans-chez-soi-en-france-pour-lannee-2022/>).

26. À l'exception de certains lieux destinés spécifiquement aux femmes ou aux familles avec enfants.

témoignages mettent en exergue des privations multiples qui s'articulent au genre : obligations pour les filles et les adolescentes de prendre en charge la fratrie au détriment de leur scolarité et pour les jeunes mères de travailler dans l'économie domestique ou de mendier, sans compter le contrôle exercé par les hommes de la famille sur leur vie.

Par conséquent, l'absence de mesures ciblées répondant aux besoins spécifiques des E&J sans-abri et, plus particulièrement des filles, adolescentes et jeunes femmes revient à : reproduire la pauvreté de manière intergénérationnelle, accentuer les inégalités de manière intersectionnelle et diminuer leur espérance de vie.

Le potentiel des dispositifs bas seuil, lieux d'identification des problématiques sociales et de santé concernant les populations les plus pauvres, reste insuffisamment valorisé dans une optique de renforcement du bien-être des bénéficiaires et de développement des capacités évolutives des E&J²⁷.

La communauté au centre

L'importance de la communauté ressort fortement dans les images produites par les E&J.



La communauté pour le bien-être

*« Ensemble, on est plus forts. Tout le monde - la communauté, le groupe - est content.
Tout le monde est heureux d'être ensemble. C'est le pur bonheur »
(sept E&J, âgés de 5 à 16 ans).*

27. Malgré l'introduction en 2017 à Genève d'une offre en soins infirmiers au sein de certains de ces dispositifs.

En effet, la communauté représente pour les E&J l'échelon le plus significatif et fiable pour trouver des solutions aux problèmes identifiés. Ils la considèrent ainsi plus fréquemment en tant que facteur de conversion central que les autres E&J de la recherche, en endossant une certaine responsabilité intragroupe pour pouvoir s'en sortir et en manifestant une certaine méfiance vis-à-vis des institutions publiques qui les ont, jusqu'alors, pas assez soutenus. On observe d'ailleurs au sein des groupes participants une solidarité extrêmement développée, renforcée dans le cadre des accueils universels proposés par les associations.



Un père fort pour le bien-être de la famille et une vie digne

« Le bien-être pour moi, c'est de travailler et subvenir aux besoins de ma famille afin d'avoir notre propre maison. Mon but en tant que père, c'est que mes enfants se démarquent, soient reconnus pour leurs connaissances et formation, soient de bonnes personnes et un exemple pour la société ».
(un père âgé de 25 ans).

Parmi les familles rencontrées, des stratégies d'entraide sont mises en œuvre de manières intracommunautaire et parfois intercommunautaire démontrant l'engagement et la prise de responsabilité envers le groupe ainsi que la capacité collective d'organisation en dépit des barrières existantes. L'une des stratégies mise en place par les pères consiste à garder les enfants à tour de rôle, en échange d'une modique rémunération. En plus de résoudre l'impensé des politiques publiques en matière de garde d'enfants de travailleurs sans-abri, ces stratégies démontrent un lien communautaire fort et une solidarité entre groupes précarisés comme réponse aux privations matérielles, aux opportunités entravées, à la citoyenneté empêchée, aux relations limitées et au risque constant d'affaiblissement du cadre familial.

Conclusion

L'accueil et l'accompagnement des populations les plus pauvres requièrent une compréhension éclairée de leurs expériences et des problématiques qui les concernent. Dans une volonté d'analyser les possibilités de développement de leurs capacités afin qu'elles puissent mener une vie valorisée (Sen 1999), cet article a porté son attention sur les dispositifs (facteurs de conversion) auxquels elles peuvent recourir en tant que personnes sans-abri et sans statut légal. Les conditions d'accès aux prestations sociales, la logique qui sous-tend l'intervention et la considération donnée aux bénéficiaires en tant qu'acteurs de leur vie sont autant de facteurs déterminant les opportunités d'expansion ou non de leurs capacités et pouvoir d'agir (Le Bossé 2008). Dans le contexte suisse actuel, la prise en compte à la fois des besoins et des aspirations de ces populations reste partielle du fait de politiques publiques restrictives qui contribuent à pérenniser la pauvreté. L'animation socioculturelle, en raison de son agilité et de sa profondeur d'intervention, apporte un nouvel élan en offrant des opportunités d'accueil et d'accompagnement « sur mesure » à ces publics.

Plusieurs associations investies auprès des familles sans-abri des villes de Suisse romande déploient une intervention qui intègre les trois métiers historiques du travail social, qui ancre le droit de participation effective des publics et qui œuvre à la prise en compte de leurs savoirs expérientiels. Leurs modèles d'action sont inspirants puisqu'ils donnent la possibilité aux E&J et à leurs parents vivant la grande pauvreté d'expérimenter des moments agréables en famille, de mieux connaître leur environnement de vie (la ville et ses institutions) tout en développant une compréhension fine des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés afin de pouvoir proposer des réponses adaptées. Ces modèles, qui font appel aux valeurs et au savoir-faire de l'animation socioculturelle, ouvrent ainsi de nouveaux possibles en bousculant les référentiels d'intervention « minimalistes » centrés sur les besoins primaires ou ceux « classiques » d'activation et de sanction systématique des personnes jugées « défaillantes » (Simmel 1998).

L'animation, en tant qu'action communautaire intégrant les potentialités individuelles et collectives des publics les plus défavorisés, contribue donc à l'amélioration de leurs conditions de vie, au renforcement de leurs capacités et pouvoir d'agir et œuvre ainsi à la reconnaissance de leurs droits effectifs sur le territoire helvétique. Elle constitue, à l'horizon des années 2030, une source d'inspiration pour une transformation capacitante des pratiques du travail social.

Bibliographie

- Amarelle C., Zimmermann N. (2024). *Le régime d'aide d'urgence et les droits de l'enfant. Avis de droit et étude de conformité à la lumière de la Constitution fédérale suisse et de la Convention relative aux droits de l'enfant*. Édité par la Commission fédérale des migrations CFM. Berne.
- Bereni L., Chauvin S. & Revillard A. (2012). « Intersections ». In : *Introduction aux études sur le genre* (Vol. 2, p. 357). De Boeck Université (p. 191-221).
- Biggeri M., Ballet J. & Comim F. (Eds.). (2011). *Children and the capability approach*. Springer.
- Colombo A., Reynaud C. & De Coulon G. (2015). *L'adoption de la loi anti-mendicité à Genève : une mesure de gestion de la cohabitation urbaine. Représentations des acteurs concernés. Rapport d'activité déposé auprès de la Commission scientifique du domaine travail social de la HES-SO. Givisiez : Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)*.
- Cortina A. (2022). *Aporophobia: Why We Reject the Poor Instead of Helping Them*. Princeton: Princeton University Press.
- Dittmann J. et al. (2022). « Sans-abrisme en Suisse : Ampleur profil et explications dans huit des plus grandes villes » https://www.fhnw.ch/plattformen/obdachlosigkeit/wp-content/uploads/sites/234/Resume_Francais_OBDACH_Dittmann_Dietrich_Stroezel_Drilling.pdf.
- Garcia Delahaye S. et al. (2024). « La pauvreté en héritage : une fatalité ? Donner une place aux enfants à l'aide sociale ». Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS). https://artias.ch/wp-content/uploads/2024/03/Artias_Dossier_Mars_2024_La_pauvrete_en_heritage.pdf
- Garcia Delahaye S. et al. (2024). « Ma Voix en images : une méthode favorisant la définition de politiques publiques avec des enfants et des jeunes ? ». In : Maeder P. et al. (dir.), *Innovation et intervention sociales : impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale*. https://seismoverlag.ch/site/assets/files/19976/oa_9782883517646.pdf
- Garcia Delahaye S., Dubath C. (2023a). « La quête d'une écologie des savoirs sur la pauvreté infantile. Créativité et jeu dans les recherches participatives en travail social ». *Pensée plurielle*, N°59. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2023-2-page-166.htm>
- Garcia Delahaye S., Dubath C. (2023b). « Renforcement des liens familiaux dans le cadre de vacances accompagnées : pour un développement des capacités des mineurs placés et de leurs parents au-delà des situations de pauvreté ». *Revue française des affaires sociales*. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2023-3-page-131.htm>
- Garufo F., Kiani S., Schulz K. (2024). *Enfants du placard. À l'école de la clandestinité*. Suisse : Levreo-Alphil.
- Gerodetti J. et al. (2021). *L'animation socioculturelle, enfance et jeunesse. Résultats de la première enquête nationale suisse*. https://www.seismoverlag.ch/site/assets/files/16762/oa_9782883517417.pdf
- Gillet J.-C. (1995). *Animation et animateurs : le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan.
- Gillet J.-C. (1996). « Praxéologie de l'animation professionnelle ». *Recherche & Formation*, 23(1), 119-134.
- Guthjahr E., Leresche F., Rao Dhananka S. (2023). *Évaluation du dispositif d'hébergement d'urgence dans le canton de Vaud*. Haute école de travail social de Fribourg.
- Höglinger D., Heusser C., Sager P. (2024). *La situation matérielle des enfants et des adolescents à l'aide sociale*. https://www.buerobass.ch/fileadmin/Files/2024/Charta_Sozialhilfe_2024_Schlussbericht_Kinder_Sozialhilfe_D.pdf

- Ivanov A., Keller S., Till-Tentschert U. (2013). *Roma Poverty and Deprivation: The Need for Multidimensional Anti-Poverty Measure*. <https://ophi.org.uk/publications/wp-96>.
- Jha K. M. et al. (2025 sous presse). "Social Housing and Right to the City: Experiences of Inclusion and Integration through Interface of Inhabitants with Social Workers".
- Lafortune J-M., Antoniadis A. (2018). « Enjeux territoriaux de l'animation ». *ATPS*, 14 (Juillet). <https://edition.uqam.ca/atps/issue/view/2>
- Le Bossé Y. (2008). « L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien ». *Nouvelles pratiques sociales*. 21(1). 137-149.
- Lefebvre H. (1991). *The Production of Space*. Oxford: Blackwell.
- Maisin C. et al. (2019). « Mettre en œuvre le travail social communautaire. Regards de travailleurs sociaux Bruxellois ». *Le Sociographe*, n° 68. p. 37-51.
- McFarlane C. (2011). "The city as assemblage: dwelling and urban space". *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 29, 649-671.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2022). « Pauvreté ». <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/pauvrete-privations/pauvrete.html>
- Ostorero C. (2007). « Pauvreté et exclusion sociale des enfants et des jeunes : un tabou à briser ». In : Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Berne : CFEJ, 6-10.
- Schües C. (2016). "Epistemic injustice and children's well-being". In : *Justice, Education and the Politics of Childhood: Challenges and Perspectives*, p. 155-170.
- Sen A. (2009). *The Idea of Justice*. Cambridge: The Belknap Press of Harvard University Press.
- Sen A. (1999). *Development as freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- Sen A. (1992). *Repenser l'inégalité*. Paris. Seuil.
- Sen A. (1993). "Capability and wellbeing". In: Nussbaum, M. and Sen A. (eds). *The Quality of Life*. Oxford. 1(9), 30-54.
- Simmel G. (1998). *Les Pauvres*. Paris : Presses universitaires de France.
- UNICEF (2023). "Child Poverty in the Midst of Wealth". <https://www.unicef.org/innocenti/reports/child-poverty-midst-wealth#report>
- Wacquant L. (2008). *Urban outcasts: A comparative sociology of advanced marginality*. Cambridge: UK Polity Press.
- Wacquant L. (2014). Marginality, ethnicity and penalty in the neoliberal city: an analytic cartography. *Ethnic and Racial Studies*, 37:10, 1687-1711, DOI: 10.1080/01419870.2014.931991
- Winnicott D. W. (1971). *Jeu et réalité*. Paris : Gallimard.